

Enfin, le signe d'une ouverture de dialogue

■ L'association des propriétaires (résidents) et copropriétaires des 2e et 3e arrondissements (APCQ 2/3) a été reçue par François Jalinet, directeur général de l'Établissement public d'aménagement Euroméditerranée (EPAEM) pour faire un point sur ses préoccupations concernant les aménagements opérés dans le secteur. Les résidents étaient venus avec des propositions - fruits d'une concertation entre habitants afin d'améliorer le mieux vivre ensemble sur les points noirs du secteur.

Pour sa part, François Jalinet a présenté l'avancée des projets et tenté de répondre aux inquiétudes des riverains.

Rue de la République. L'association déplore « le manque de

commerces de proximité, le grand nombre de logements vides, l'aspect triste avec peu d'éclairage ». La direction de l'EPAEM a annoncé l'arrivée d'un Monoprix et la réhabilitation de 500 logements sociaux « ce qui nous semble insuffisant », commente Kébdani El Bekaïe, président de l'association. « Nous souhaitons d'autres commerces et d'autres habitants avec des logements au prix du m² raisonnable ». Concernant le manque criant d'équipements sportifs pour les jeunes et de structures pour les seniors, Euroméditerranée rappelle la construction de structures sportives à la ZAC Saint-Charles.

Rue Fauchier. La rue sera élargie et l'EPAEM annonce la création d'une école supérieure de de-

sign et d'une école de commerce dès janvier 2011 à la Friche Escarguel. A l'intersection avec la rue Malaval, l'îlot sera détruit et des immeubles construits. « L'association veut y voir un square de proximité », précise le président car « il manque d'espaces verts dans le quadrilatère formé par le bd de Dunkerque, l'axe Camille Pelletan-Porte d'Aix, le bd des Dames et la rue de la République ». **Rue du Bon Pasteur.** Euroméditerranée a confirmé la réhabilitation de plusieurs îlots via l'Anru. L'association préconise une piétonisation de la rue avec la requalification du marché du Soleil dont les deux tiers ont été préemptés par l'EPAEM.

Station Agip. Les travaux ont déjà commencé au bd de Paris, pour y implanter un commerce de cosmétiques. Les riverains auraient préféré un commissariat de proximité. « Euroméditerranée nous a annoncé qu'il n'y aura pas de commissariat et parle de l'éventuelle présence d'une antenne de police », rapporte Kébdani El Bekaïe.

Place Marceau. L'association s'inquiète de « l'augmentation de la circulation qui est engendrée par la rupture du pont de l'autoroute d'accès à la Porte d'Aix. Le parc de places de parking pour résidents est insuffisant à nos yeux ». Euroméditerranée leur a répondu que les projets de requalification de l'axe Porte d'Aix-Camille Pelletan-Place de Strasbourg apporteraient des solutions mais sans préciser lesquelles. Bien qu'elle ait obtenu des informations qu'elle avait déjà, l'APCQ 2/3 se dit satisfaite de cette rencontre et espère y voir le signe d'une ouverture de dialogue entre les collectivités et les habitants du périmètre Euroméditerranée.

La préoccupation d'améliorer le mieux vivre ensemble

■ L'association des Propriétaires et résidents des quartiers des 2e et 3e arrondissements de Marseille (APCQ 2/3) avait été reçue le lundi 7 décembre par la direction de l'Établissement public d'aménagement Euroméditerranée (EPAEM), en amont de « La rencontre des quartiers d'Euroméditerranée » organisée le jeudi 10 décembre.

« Cette rencontre nous a permis d'être informés sur l'avancée de certains projets et d'avoir des réponses concrètes à nos inquiétudes », a commenté le nouveau président de l'association Kébdani El Bekaïe qui prend la succession de Georges Sanchis.

« François Jalinet, directeur général de l'EPAEM, accompagnés de

ses collaborateurs, a été très attentif à nos préoccupations ainsi qu'à nos propositions afin d'améliorer le mieux vivre ensemble dans le secteur des 2e et 3e arrondissements de Marseille », a déclaré le président de l'APCQ 2/3 qui espère poursuivre le dialogue avec l'aménageur urbain et surtout que les préoccupations des habitants soient enfin entendues par les collectivités locales.

L'APCQ 2/3 défend les propriétaires et copropriétaires qui résident dans ce secteur en reconstruction et souhaite être consulté plus souvent sur les propositions d'aménagement et de réhabilitation puisqu'ils sont les premiers concernés.

L.B.D.

LINDA BE DIAF